



MARCHÉ DE NOËL

À l'initiative des parents d'élèves élus, un marché de Noël s'est tenu le samedi 29 novembre dernier. Les enseignantes étaient également de la fête qui ont offert aux parents des chants de Noël interprétés par leurs bambins dans l'église de Boutigny. Malgré une météo maussade, la journée fut très joyeuse. Nous y revenons dans ce numéro d'Entre Nous car les élus tiennent à féliciter tous ceux qui se sont investis sans compter pour une animation que l'on espère voir perdurer dans les années qui viennent.



RECENSEMENT

La population de Boutigny-Prouais ne participe pas à la campagne qui a débuté en janvier mais elle sera sollicitée dans les années qui viennent. Le comptage traditionnel, organisé tous les sept à neuf ans, est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Il repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Les communes de moins de 10 000 habitants feront l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes, un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques. Le maire et l'Insee rappelleront à la population, le temps venu, les modalités du recensement.

AZALEE

L'association Alzheimer - Ecoute - Entraide a été créée pour faciliter la mise en œuvre et le bon fonctionnement du centre d'Accueil de Jour Alzheimer de la région Drouaise. Azalee a l'honneur d'annoncer que le Centre, réalisé par l'Hôpital de Dreux en collaboration avec les deux Lions Club de Dreux, Dreux Doyen et Dreux Cité Royale, qui ont financé l'équipement intérieur, ouvre ses portes. Cet accueil de jour, non médicalisé, est conçu comme « deuxième maison », avec salle de séjour, cuisine, sanitaires. Il est destiné à accueillir de façon ponctuelle les personnes de l'arrondissement de Dreux, atteintes d'un syndrome d'Alzheimer léger ou moyen, ou de maladies apparentées, qui vivent actuellement à domicile. Il peut accueillir 10 personnes au maximum, qui peuvent être reçues 4 jours par semaine, en journées (9h30-17h) ou demi-journées (9h30-13h30 ou 13h30-17h). L'objectif est double : permettre aux familles de « souffler un peu » et proposer aux malades diverses activités pour exercer leur mémoire, retrouver les gestes de la vie quotidienne, pratiquer des activités de détente et renouer des liens sociaux.

Renseignements au 02 37 51 54 21.

COURSE CYCLISTE

Notez d'ores et déjà sur vos tablettes la date du dimanche 29 février 2004.

Non seulement elle n'arrive que tous les quatre ans mais, de plus, cette

année, vous aurez l'occasion d'encourager ce jour là le peloton de la 67^e édition de la course cycliste Paris-Ézy. En provenance de Faveroles et en direction de Broué, les coureurs traverseront la commune entre 9h50 et 10h.



VIE ASSOCIATIVE



COMITÉ DES FÊTES DE BOUTIGNY

Le Comité de Fêtes de Boutigny organise une SOIREE ANTILLAISE avec repas et soirée dansante le samedi 27 mars 2004 à 20 H à la Salle des Fêtes

- Adulte: 20 € par personne
- Enfants moins de 7 ans : 10 €

Pour toutes réservations : appeler Nathalie au 06.62.16.15.87 à partir de ce jour, jusqu'au samedi 20 mars 2004.

En espérant une présence nombreuse des habitants de notre village.

Le Comité des Fêtes de Boutigny organise également son Assemblée Générale le Samedi 13 Mars 2004 à 10 H , dans la cantine de l'école de Boutigny.

N. LIBBERECHT

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
 Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
 Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
 Site internet - www.mairie-boutigny-prouais.fr

COMITÉS DES FÊTES DE BOUTIGNY ET DE PROUAIS

Les Comités des Fêtes de Boutigny et de Prouais organisent, en 2004, un concours de "maisons fleuries". Après plusieurs réunions pour élaborer et mettre au point ce concours, celui-ci se précise et les habitants pourront bientôt s'inscrire. Il a été défini trois catégories afin de correspondre le plus possible à l'environnement de notre commune. Celles-ci sont :

- Jardins et devants de maisons visibles de la rue
- Jardins et devants de maisons non visible de la rue (ex : cour fermée, maison avec grand portail plein)
- Murs et fenêtres (pour les maisons qui n'auraient pas de jardin)

Les habitants de Boutigny et ses hameaux pourront s'inscrire auprès du Comité des Fêtes de Boutigny et ceux de Prouais et ses hameaux auprès du Comité des Fêtes de Prouais. Après un vote de la part de chaque Comité des Fêtes, un vainqueur sera désigné par catégorie et pour chaque comité. Le vainqueur final de chaque catégorie, pour la commune de Boutigny-Prouais dans son ensemble, sera désigné par le conseil municipal. Les bulletins d'inscription seront distribués avec le règlement du concours, dans le prochain numéro d'"Entre nous".



COMITÉ DES FÊTES DE PROUAIS

Nous en avons profité pour finaliser les manifestations du premier semestre. Le 20 mars, nous organisons une soirée repas dansant dans la salle des Fêtes de Broué. Une tartiflette est prévue avant que la musique prenne le relais. Le tarif est de 15 € pour les adultes. Nous ferons passer un encart dans "Entre Nous". Nous avons également déjà des contacts pour notre "Foire Artisanale" du mois de mai, ce qui nous encourage dans notre démarche d'innover.

L'assemblée générale du "Comité des Fêtes de Prouais", réunie le vendredi 9 janvier, a procédé à une légère modification du bureau. En voici la nouvelle composition :

Président : Gilbert GAINON
 Vice-Président : Pierre GAPILLOU
 Trésorière : Marie-Estelle BAILLON
 Secrétaire : Chantal MARIE
 Secrétaire adjoint : Sophie JANOT

PARENTS D'ÉLÈVES

Grâce à vous, le premier marché de Noël a été un grand succès. Nous vous remercions pour votre générosité. Merci tout particulièrement à Don Hugues, Monsieur Aubé, Monsieur Pichard et à la « Pizza Campagnarde ». À très bientôt pour la kermesse.

Les parents d'élèves élus

ASCBP – SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Téléthon

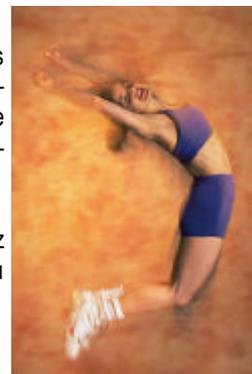
Cette année encore, vous avez répondu présents le 6 décembre pour le Téléthon à Boutigny-Prouais : ambiance sportive pour la marche vers La Musse, au son du tambour, et le match de foot, conviviale autour d'un café, et toujours aussi festive lors du lâcher de quelques 150 ballons, tant apprécié par les enfants ! Merci à tous pour votre engagement, votre participation, et pour les 840 € apportés à la lutte contre les maladies génétiques.

GV

Vous avez fait de petits excès pendant les fêtes ? Vous avez pris de bonnes résolutions pour 2004 ? Il est toujours temps de rejoindre l'ambiance chaleureuse et sportive des cours de gymnastiques...

Pour tout renseignement, contactez Claudia au 02 37 65 14 00 ou Nathalie au 02 37 65 12 19.

Et bonne année à tous !



Vendredi 30 janvier : Jusqu'au 8 février, Fête de la Science – « La Génétique » (01 34 86 80 56)
Dimanche 1er février : Messe à 11h à Prouais
Du dimanche 1er au dimanche 29 février : Exposition de peintures (œuvres de M. Girondin), au Bureau du Tourisme de Montfort-l'Amaury (01 34 86 87 96)
Samedi 7 février : Comédie musicale, « Cabaretissimo » Broadway Mélodie, à 20h30 au Centre des Loisirs de Montfort-l'Amaury (06 82 56 32 82) – Et aussi le dimanche à 16h
Dimanche 8 février : Exposition sur le Moyen Âge, « Les Inventions entre les XIIe et Xve siècles », de 14h30 à 18h au Donjon de Houdan (06 70 50 74 49)
Samedi 21 février : Concours de belote, à 20h30 dans la salle des fêtes de Longnes (01 30 42 55 68)
Dimanche 22 février : Messe à 11h à Boutigny
Mercredi 25 février : Messe des Cendres à 18h à Prouais
Dimanche 29 février : Course cycliste Paris-Ézy (voir Infos Commune)
Samedi 6 et dimanche 7 mars : Exposition « Art ou Métier », organisée par l'Aspic, de 14h à 18h (samedi) et de 9h à 18h (dimanche) dans la salle polyvalente (02 37 65 70 78)
Samedi 6 mars : Dîner dansant, à 20h30 dans la salle des fêtes de Longnes (01 30 42 55 68)
Dimanche 7 mars : Messe à 11h à Prouais
Samedi 20 mars : Soirée dansante après une tartiflette, organisée par le comité des fêtes de Prouais dans la salle des fêtes de Broué
Samedi 27 mars : Soirée antillaise, organisée par le comité des fêtes de Boutigny, dans la salle polyvalente de Boutigny. RV à 20h.

CARNET

Naissances

Ugo VERZI BORGESE, le 15 décembre 2003 (Boutigny)
Caroline HARREAU, le 11 janvier 2004 (Beauterne)

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Décès

Mme BOURGUIGNON, le 13 janvier 2004

La municipalité adresse ses condoléances à la famille.

FICHE PRATIQUE

SANTÉ

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

ATTENTION - Les heures limites de dépôt du courrier sont avancées dans les différentes postes avoisinantes : Bû (16h), Broué (15h45), Abondant (16h)

Horaires d'ouverture de la poste à Broué

Lundi	14h00 à 17h00	Mercredi	09h00 à 12h00
Mardi	14h00 à 17h00	Samedi	10h30 à 12h00
Jeudi	14h00 à 17h00		
Vendredi	14h00 à 17h00		

Tél : 02 37 43 20 00

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
 Samedi 8h30 à 12h00

Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

Mardi	16h00 à 18h00
Jeudi	16h00 à 18h00
Vendredi	16h00 à 18h00
Samedi	10h30 à 12h00

PROUAIS

Lundi*	16h00 à 17h30
Samedi	08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'hiver : du 1^{er} novembre au 28 février

- mercredi après-midi de 14 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Période d'été : du 1^{er} mars au 31 octobre

- lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h
- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi	16h00 à 18h00
Samedi	16h00 à 18h00

Il est obligatoire de coller son « macaron » Syrom sur le pare-brise du véhicule (un par foyer). Ces macarons sont distribués à la Mairie. Pour les artisans et les entreprises, des tickets sont en vente, également à la Mairie, qui leur permettent d'utiliser la déchetterie à titre professionnel.